

# J E D E S S I N E  
K I T P É D A G O G I Q U E

---

# La citoyenneté et l'engagement

---

La citoyenneté, si elle relève d'un certain nombre de droits et de devoirs, est aussi un parcours dans la vie de la cité. De l'apprentissage à l'école à l'exercice de la démocratie par le vote, le parcours du citoyen est fait d'engagements dans la vie publique, qu'ils soient associatifs, politiques, qu'ils défendent une cause ou permettent de mieux vivre ensemble sur un territoire. Ce dossier en abordera le périmètre et les enjeux.

C A N O P É



Dessinez  
Creez  
Liberté

# Thématique et son périmètre

## CITOYEN, C'EST-À-DIRE...

Le citoyen est défini comme une personne jouissant, dans l'État dont il relève, des droits civils et politiques, et notamment du droit de vote. La citoyenneté relève donc d'un ensemble de droits et de devoirs : droits civils fondés sur des libertés individuelles comme la liberté de conscience et d'expression, la liberté d'aller et venir..., droits politiques comme celui de participer à la vie politique et d'être candidat à toutes les fonctions publiques. En contrepartie, le citoyen a l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives en fonction de ses ressources et de défendre la société dont il est membre, si elle se trouve menacée.

La sociologue et politologue Dominique Schnapper explique notamment qu'au-delà des droits et des devoirs, le terme de citoyen caractérise également un régime politique, dans lequel la légitimité politique repose sur l'engagement citoyen<sup>1</sup>. Le citoyen n'est pas seulement un sujet de droit individuel, il est aussi le détenteur d'une part de la souveraineté politique et c'est l'ensemble des citoyens, constitués en collectivité politique ou en « communauté de citoyens » qui, par l'élection, choisit les gouvernants et son mode de gouvernance.

Citoyenneté, civisme, civilité... Ces trois termes ont une étymologie commune : « civis », la cité. Ainsi, le statut de citoyen ne se limite pas à son versant politique<sup>2</sup>, mais revêt aussi un caractère moral propre au « vivre ensemble » et à la civilité reposant sur le respect d'autrui et des lois. Mais être citoyen, c'est aussi faire preuve de solidarité et d'altruisme.

## RÉPUBLIQUE ET DÉMOCRATIE : QUELLE PLACE POUR LES CITOYENS ?

Les mots « république » et « démocratie » sont souvent perçus comme des synonymes. Or il est important de ne pas les confondre et de comprendre ce que chacun recouvre.

La démocratie est le régime dans lequel l'exercice du pouvoir repose, directement ou par représentation, sur le peuple.

« Dans la Rome antique, *res publica* désignait l'ensemble des affaires politiques et par suite le gouvernement, qu'il fût monarchique, aristocratique ou démocratique : la condition était que les citoyens y eussent une part. (...) Les modernes ont pensé la « république » mais avec un déplacement : pour Jean-Jacques Rousseau, qui traduit République par *civitas*, l'organisation civique est un régime politique, qu'il oppose aux monarchies, où les habitants sont des sujets et non des citoyens, sont soumis à un roi et non à la loi qu'ils ont eux-mêmes décidée<sup>3</sup>. »

Ainsi, la république dans sa définition la plus simple est une « forme de pouvoir exécutif avec un chef d'État ni viager, ni héréditaire ». On voit bien ici que la république se définit d'abord comme une alternative à la monarchie.

<sup>1</sup> Voir l'article « citoyenneté » dans le lexique du *Guide républicain*, Arkoun M., Azema J.-P., Badinter E. et al., Delagrave/CNDP, 2004, [en ligne] : [www2.cndp.fr/laicite/pdf/guideabecedaire.pdf](http://www2.cndp.fr/laicite/pdf/guideabecedaire.pdf)

<sup>2</sup> Rappelons que l'étymologie de « politique » se trouve dans la *polis* (« cité ») grecque.

<sup>3</sup> « Une conception juridique de la citoyenneté », interview de Claudia Moatti, in « La citoyenneté romaine », *TDC* n° 1092, 15 mars 2015.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'idée républicaine s'enrichit pour apparaître peu à peu comme une vision du monde que l'historien Maurice Agulhon caractérise comme une forme politique définie « par un contenu politique précis de liberté et de laïcité ». Cette forme politique produit des usages, des images et un langage spécifiques qui sont l'objet d'un apprentissage et d'une acculturation<sup>4</sup>. Les programmes d'histoire de 4<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup> invitent d'ailleurs à étudier les moyens mis en œuvre par les hommes de la III<sup>e</sup> République pour « républicaniser » les esprits.

## CITOYENS D'AUJOURD'HUI

Le citoyen est, dans un État donné, un individu disposant de droits civils. La citoyenneté suppose, dans les régimes démocratiques, la participation à la souveraineté nationale et donc des droits politiques. En France notamment, la citoyenneté est constitutive de l'État-nation. La Déclaration de 1789 définit les citoyens comme des associés volontaires du corps que constitue la nation et, à ce titre, ils concourent à la formation de la loi. Les révolutionnaires définissent le citoyen comme celui qui sait s'abstraire de ses particularités pour participer à l'intérêt général.

Dans la France contemporaine, la majorité et la nationalité sont des conditions requises pour exercer sa citoyenneté. La nationalité s'acquiert par la naissance ou par naturalisation. À l'inverse, on peut, en cas d'infraction pénale lourde, perdre son statut de citoyen.

Être citoyen aujourd'hui demeure donc indissociable d'une certaine forme d'engagement dans la cité.

## CITOYEN, CITOYENNE

Les femmes ont longtemps été exclues de la citoyenneté. Pourtant, sous la Révolution déjà, dans le *Journal de la société* de 1789, Condorcet affirme qu'« il faudrait prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer, ce qui est insoutenable ». Olympe de Gouges, femme de lettres morte guillotinée, n'a de cesse de réclamer l'émancipation des femmes dans une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1792) qui contient la formule célèbre : « La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Finalement, seuls les droits civils leur sont accordés – droits que le Code civil (1804) va largement rogner.

En rattrapage d'autres pays démocratiques qui avaient accordé le droit de vote aux femmes avant la Seconde Guerre mondiale, et pour leur action dans la Résistance, le 21 avril 1944, l'article 17 de l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics après la Libération dispose que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». La Constitution de 1946 « garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux des hommes ». Il faut néanmoins attendre 1965 pour qu'elles obtiennent l'autorisation d'exercer une profession et d'ouvrir un compte bancaire sans l'accord du mari et 1972 pour que le principe « à travail égal, salaire égal » soit inscrit dans la loi.

## PAS DE CITOYENNETÉ SANS ENGAGEMENT ?

La citoyenneté se définit par la participation à la vie de la cité. Ainsi, la participation des citoyens français aux élections (un devoir mais pas une obligation) est en baisse constante depuis des décennies – un citoyen sur deux ayant voté par exemple lors des dernières élections départementales. Mais l'engagement dans la vie de la cité ne se réduit pas aux seules élections, et il y a bien d'autres occasions pour chacun d'investir et de s'investir dans la vie collective.

<sup>4</sup> Vincent Duclert et Christophe Prochasson [dir.], *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2007, p. 17.

## S'ENGAGER, C'EST...

Littéralement, « mettre en gage » sa parole, sa personne, son statut et encourir potentiellement leur perte, car s'engager, c'est souvent « assumer les risques de l'action ». S'engager n'est pas sans danger comme en témoignent dramatiquement les attentats contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, attaquée pour son engagement pour la liberté d'expression. L'engagement peut prendre plusieurs formes – militantes, associatives, syndicales – et défendre différentes causes : les droits de l'homme, la lutte contre toutes les formes de discriminations, l'homophobie, le sexisme, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme, etc.

Le 11 janvier 2015, les grandes manifestations populaires qui ont suivi les attentats ont rassemblé quatre millions de personnes dans de nombreuses régions. En clamant spontanément « Je suis Charlie », les participants à ces manifestations réalisaient un geste d'engagement pour la liberté d'expression et contre le fanatisme de manière collective. S'engager, c'est alors résister à la terreur, ne pas céder à la peur ni au repli sur soi.

---

## La citoyenneté à l'école : « On ne naît pas citoyen, on le devient... »

---

C'est à l'école qu'incombe le rôle de « former le futur citoyen » à travers plusieurs dispositifs. L'école est le lieu central dans l'apprentissage de la citoyenneté : l'élève éprouve ses droits et ses devoirs explicités dans le règlement intérieur – élaboré d'ailleurs avec la participation de l'ensemble de la communauté éducative. Il y fait également l'exercice de la démocratie puisque des votes sont organisés en vue d'élire des délégués. Il peut également adhérer au foyer socio-éducatif ou maison du lycéen : association animée par les élèves, elle propose des activités périscolaires et peut servir de caisse de solidarité.

L'enseignement moral et civique (EMC) vise l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale<sup>5</sup>. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

À l'école et au collège, les objectifs sont clairement énoncés dans les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique : « s'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement ; prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique. » On y aborde notamment la citoyenneté nationale et européenne, des exemples concrets d'implication dans la vie de l'établissement, les grandes figures de l'engagement dans l'histoire...

<sup>5</sup> Voir le *BO* spécial n° 6 du 25 juin 2015.

Au lycée, les élèves réfléchissent à leurs responsabilités personnelles et collectives. L'EMC s'inscrit dans deux registres de citoyenneté : l'un vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre développe la volonté de participer à la vie démocratique qui peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. On peut citer ici quelques exemples de construction d'une citoyenneté à partir du quotidien de l'élève :

- les heures de vie de classe qui visent à donner la parole aux élèves et à favoriser le dialogue avec les enseignants et les membres de l'équipe éducative. Moments d'échange, de réflexion et de proposition, les heures de vie de classe sont investies de multiples fonctions et avec des attentes diverses : apprentissage du « métier d'élève », définition des règles de vie commune à l'école, résolution de conflits...
- le conseil d'enfants durant lequel les élèves ont un rôle actif. Ces derniers, dans un cadre où la parole est fixée et garantie par les adultes, débattent et peuvent être amenés à convenir de décisions dans l'intérêt collectif. Ce dispositif s'inspire du conseil coopératif, dont les principes ont été posés dans l'entre-deux-guerres par Célestin Freinet (1896-1966), puis par Fernand Oury (1920-1997) et la pédagogie institutionnelle.

Dans l'école, l'éducation à la citoyenneté passe notamment par l'apprentissage du respect d'autrui. L'espace scolaire et l'espace social d'une façon plus générale nous imposent de vivre avec d'autres et de considérer qu'ils sont dignes de notre respect, tout comme nous pouvons exiger ce respect en retour, même, et surtout, avec ceux pour lesquels on ne se sent pas d'affinités.

---

## Une démarche : faire des élèves les médiateurs de l'exposition

---

### QUELQUES PRINCIPES

L'objectif est double : faire des élèves les acteurs de leur formation et les accompagner pour faciliter les transitions dans l'ensemble du cursus scolaire (école/collège, collège/lycée). On peut proposer deux outils qui serviront aux élèves médiateurs de supports pour échanger sur l'exposition : la création d'un blog et d'un livret d'accompagnement.



## ZOOM ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES NIVEAU 2

### 1<sup>er</sup> TEMPS, EN CLASSE ENTIÈRE

Rappel du contexte et présentation des objectifs de la séquence : construire un livret d'accompagnement pour l'exposition.

### 2<sup>e</sup> TEMPS, EN ATELIERS

Chaque fiche d'accompagnement correspondra à un panneau (liberté d'expression, racisme...). Chaque fiche d'activité comprendra : le titre des panneaux auxquels elle se rapporte, deux questions sur la description et/ou l'interprétation des dessins (par exemple, sur la liberté d'expression : comment se compose le dessin ? Quelles sont les couleurs et contrastes utilisés ? Qu'en déduisez-vous sur le personnage principal du dessin ?)

### 3<sup>e</sup> TEMPS, EN CLASSE ENTIÈRE

Réflexions collectives autour des compétences du Socle commun :

Les compétences sociales et civiques : les droits et les devoirs du citoyen, les notions de responsabilité et de liberté et le lien qui existe entre elles...



Maurine, 16 ans, 1<sup>er</sup>, Val-d'Oise.

© Dessinez Créez Liberté

## ZOOM ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES NIVEAU 3

### 1<sup>er</sup> TEMPS, EN CLASSE ENTIÈRE

Le contexte est travaillé lors d'une séance d'EMC. Rappel des objectifs et des règles de travail sur un blog.

### 2<sup>e</sup> TEMPS, EN ATELIERS

Composer les groupes et proposer quatre ateliers pour quatre entrées dans le blog : « étude de l'image », « la liberté d'expression, c'est quoi ? », « crée ton affiche », « FAQ et forum ».

### 3<sup>e</sup> TEMPS, DEVANT LES ÉLÈVES DU COLLÈGE

Présentation de l'outil.

### 4<sup>e</sup> TEMPS, EN CLASSE ENTIÈRE

Évaluation du blog : nombre de connexions, animation du forum, supports créés par les collégiens...



H., 17 ans, 3<sup>e</sup>, Loiret.  
© Dessinez Créez Liberté

---

## Bibliographie

---

- Braud F., Brenifier O., Especier S. et al., *50 activités pour enseigner l'instruction civique et morale aux cycles 2 et 3*, Toulouse, CRDP de l'académie de Toulouse, 2013.
- Delobea M., Llorca M. et Pujervie F., *Des mots à dessein : parcours civique*, Mont-Saint-Aignan, CRDP de l'académie de Rouen, 2009.
- Fillion L., *Éduquer à la citoyenneté : construire des compétences sociales et civiques*, Amiens, CRDP de l'académie d'Amiens, 2012.
- Rebérioux M., « Origines et actualité de la citoyenneté », in *Vive la République*, Paris, Demopolis, 2009, p. 57-70.
- Schnapper D. (avec la collaboration de Ch. Bachelier), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000, coll. « Folio ».

---

## Sitographie

---

Le portail [Valeurs de la République](#)

Le site de [Réseau Canopé](#)

La sélection de ressources sur la citoyenneté de la déclaration de 1789 à son enseignement sur [Éducasources](#) :

- <http://educasources.education.fr/selection-detail-458097.html>

- Le site collaboratif Climat scolaire de Réseau Canopé : [www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html](http://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html)

---

## Ressources audiovisuelles

---

- *Débattre pour mieux comprendre des textes littéraires*, Reims, CRDP de l'académie de Reims, 2011, 1 DVD (92 min), 1 livret.
- *Le Débat au service des apprentissages : en cycle 3*, Nouméa, CDP de Nouvelle-Calédonie, 2009, 1 DVD-Rom/vidéo (87 min), 1 livret.
- *Vivre la République*, Paris, CNDP, 2004, 2 DVD PAL (1 h 45 + 3 heures). Contient : DVD 1 : « Une loi suprême, la constitution », 85 séquences groupées par thèmes (Naissance et évolution de la V<sup>e</sup> République, La souveraineté, L'organisation des pouvoirs, Les contrôles et les conseils, Les lieux) ; DVD 2 : « La démocratie en pratiques », 160 séquences (Des acteurs de la démocratie, Des règles, des lois, La justice).
- *Vivre ensemble : c'est quoi être citoyen ?*, Paris, CNDP, 2004, 1 DVD (3 heures), 1 livret. La découverte de la citoyenneté avec neuf albums traitant de la guerre, des différences et du vivre ensemble ; des citations sur les principes de liberté, égalité, fraternité ; des images du monde réel sur les droits des enfants et des explications sur les valeurs de la République.

### FILMS POUVANT ÊTRE ASSOCIÉS

- *Socrate dans la cité*, film documentaire de Frédérique Landoeuer, 2013.
- *La Cour de Babel*, film documentaire de Julie Bertuccelli, 2014.

Coordination éditoriale : Réseau Canopé, Clemi et Dessinez Créez Liberté.